

Manche. Les accompagnants d'élèves en situation de handicap veulent que leur métier soit reconnu

3 minutes

Des AESH et des représentants syndicaux se sont rendus ce jeudi 23 mai 2019 à la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale à Saint-Lô. | OUEST-FRANCE

Ouest-France Publié le 23/05/2019 à 20h06

Les Accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) de la Manche sont en colère et le font savoir. Ils demandent que leur travail « soit reconnu comme un vrai métier », avec un véritable statut. Jeudi 23 mai 2019, une délégation a été reçue à la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, à Saint-Lô.

Les AESH (Accompagnants d'élèves en situation de handicap) ne veulent plus « **être utilisés comme des pions** ». Jeudi 23 mai 2019, une délégation d'AESH et de représentants syndicaux a été reçue à la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, à Saint-Lô.

Les AESH, qui sont « **près de 700 dans le département et suivent environ 1 300 enfants** », demandent « **une reconnaissance de (leur) statut** », « **un vrai salaire, une réelle formation** ». Et une reconnaissance de leur métier, au plus près des élèves les plus fragiles, de la petite section au BTS.

Parmi les motifs de leur colère, la mutualisation. « **Un AESH peut suivre plusieurs enfants, parfois dans des écoles différentes** », expliquent Marine Lapie et Catherine Mériel, AESH à Granville. Les AESH craignent que la sectorisation qui se met en place ne rende cette situation plus difficile encore. « **Ce sera du management, plus de l'humain** ». Or l'humain, c'est précisément ce qui importe dans leur métier. « **L'inclusion, oui, mais il faut donner les moyens pour cela.** »

Manche. Les accompagnants d'élèves en situation de handicap

veulent que leur métier soit reconnuOuest-France.fr

-
-
-
-
-
-